

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ISIDORE**

---

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

**QUE:**

Lors de la séance ordinaire du 5 juin 2017, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

**Règlement no 299-2017 concernant la fortification des bâtiments et modifiant le règlement de construction no 162-2007 (184-2008, 199-2009 et 267-2015)**

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation relative à ce règlement, le **lundi 7 août 2017, à 20h00**, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Ce projet de règlement vise à modifier les dispositions relatives à la fortification des bâtiments sur le territoire.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**DONNÉ À Saint-Isidore, ce huitième (8<sup>e</sup>) jour de juin deux mille dix-sept (2017).**

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le huitième (8<sup>e</sup>) jour de juin 2017, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce huitième (8<sup>e</sup>) jour de juin deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.n.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière